

J. Soufflet, avoué au tribunal d'appel, déclare avoir reçu de M. Blaise
général, médecin à orthogues, la somme de cent cinquante francs, pour
les frais exposés par moi, en ma qualité d'avoué, dans le Bailliage fait pour
lui et sa demoiselle, entre les mains de ~~me~~ la Vierge du jols de Brenez, au
préjudice de M. Sattel no², créancier à la fin de la Bailliage de feu M. Sattel
premier notaire d'orthogues, et cela par la présente, par la présente en fin va arguer
meilleurant que J. Soufflet quitte led. M. Blaise, sans préjudice des frais exposés
dans d'autres affaires que celle-ci. A Genève le 19 8^{bre} 1838. Carbonell

St. Pierre. le 18^{ème} 1838.

cher monsieur d'ami.

J'ai tout fait pour l'affaire de ^{ma} votre fille et la sœur
puisque vous y séparez pour l'avenir qui doit tout d'abord
jusqu'à l'âge de dix-huit ans. il en résulte que vous me payez
pour les frais et éducation fait. ~~La~~ ^{Je} salue que vous m'avez
donné son paille (3 quintaux 1/2) de blé que j'ai reçu cette
année ~~est~~ (2 quintaux) et 3. sept francs cinquante centimes
pour rétribuer sur les 18 f. 50 que j'ai palpé pour vous et m.
votre fille de quelques malheurs cadavériques. vous ne devez
disgrace, tant d'écarter France à maintenant, j. Lavallois
à Rouen qui vous désirez sur Auguste et la Louis d'écarter
à Rouen lorsque nous aurons une petite conférence
réversible pour cela, et que je n'ai pas eu devoir provoquer
la fâcheuse position de tous vos Lavallois, et dont j.
prends bien sûrément ma part. nous régnions, ah, votre
affaire avec d'abord. le peu d'argent qu'a donné cette est
plus qu'absorbé. j. prendrai néanmoins pour comptant votre
viance sur lui. vous m'avez qu'à m'en faire la quittance
et j. vous en ferai un pour moi. aussi s'arrangeront les
affaires, à la satisfaction de tout, qui aura un égal besoin
d'argent, sans prendre un sol. J'ai l'honneur de vous saluer.
Lavallois

Maurice
Blanc père docteur
médecin
à orthographe